

Le Clergé séculier :

les six cures de Fillinges :	1,35 ha,	6 parcelles	
Boège :	78 ares,	3 parcelles	Villard : 61 ares, 1 parcelle
Viuz-en-Sallaz :	50 ares,	1 parcelle	Nangy : 42 ares, 5 parcelles
St André :	13 ares,	1 parcelle	

et les deux oeuvres des pauvres de Marcellaz et Peillonex : 28 ares, 3 parcelles

Total : 20 parcelles totalisant 4 hectares.

Le Clergé régulier :

les cinq établissements religieux de Peillonex :	3,71 ha,	4 parcelles
des Barnabites :	2,58 ha,	6 parcelles
de Sixt :	2 33 ha,	5 parcelles
de N.D des Voirons :	79 ares,	2 parcelles
des Cordeliers de Cluses :	36 ares,	2 parcelles

Total : 19 parcelles totalisant 9,78 hectares.

Ensemble du Clergé : 39 parcelles totalisant 13,86 ha, soit 17,32 % du vignoble fillingeois.

Les deux ordres privilégiés détiennent donc 83 parcelles totalisant 30,36 ha, soit les 37,94 % du vignoble.

Les notables :

Ce sont des roturiers qui se distinguent de la masse des paysans par la fortune, l'instruction, les relations, l'influence ... Ils sont gros propriétaires, hommes de loi, magistrats, chirurgiens ... Huit d'entre eux possèdent plus d'un hectare de vigne sur Fillinges :

Melchior Decroux, du chef-lieu, fils de notaire, le plus riche propriétaire foncier de la paroisse :	4,5 ha
Jean Delacorbrière, bourgeois de Genève où il habite, propriétaire à Soly :	3,5 ha
Joseph Monfort, magistrat à Bonneville :	3 ha
Jean-Pierre Duchêne, natif de Chambéry, habite à Boège :	2 ha
Michel Passet, natif de Ville-en-Sallaz, magistrat à Bonneville, propriétaire à Soly :	1,9 ha
Claude Charles Mouchet, médecin à Boège :	1,6 ha
Joseph Passet :	1,5 ha
Jean Débaud, études de droit, propriétaire au chef-lieu :	1,5 ha
Ajoutons Joseph Dussaix, chirurgien à St Jeoire :	65 ares

Deux seulement sont Fillingeois : Melchior Decroux et Jean Débaud. Ils habitent tous deux le chef-lieu.

Ces neuf propriétaires possèdent 89 parcelles totalisant 20,14 hectares de vigne.

Douze propriétaires roturiers possèdent entre un demi-hectare et un hectare de vigne :

Etienne Berthet, du chef-lieu :	98 ares,	6 parcelles	
François Decouvette :	94 ares,	4 parcelles	
Baptiste Dombre :	90 ares,	8 parcelles,	de chez Baillard
François Charrière :	90 ares,	5 parcelles,	d'Annecy
Joseph David :	80 ares,	1 parcelle,	de Bonne
Nicolas Decroux :	80 ares,	8 parcelles,	du chef-lieu
Philippe Pomet (?) :	80 ares,	8 parcelles	
Aimé Débaud :	74 ares,	4 parcelles,	de Chez Pilloux
Michel Berthet :	73 ares,	6 parcelles,	de chez Baillard
Claude Decroux :	62 ares,	5 parcelles,	du chef-lieu
Joseph Decruissier (?) :	53 ares,	1 parcelle	
Philippe Rigaud :	50 ares,	4 parcelles,	natif de Bonne, habite à Nangy

Ces douze propriétaires possèdent donc 60 parcelles d'une superficie totale de 9,26 hectares.

Ainsi les 16 cotes des nobles, les 13 du clergé et les 21 des notables et propriétaires aisés - soit 50 cotes - comptent-elles 237 parcelles (49 + 39 + 149), d'une superficie totale de 60 hectares. Les 131 propriétaires restants ne disposent donc que de 20 hectares de vigne, soit les 25%.